Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds

Au 30 juin 2025

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour la période close le 30 juin 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers intermédiaires du Fonds pour la période close le 30 juin 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de chercher à générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille est Slater Asset Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Slater »). Le portefeuille du Fonds est investi principalement dans des actions privilégiées d'émetteurs canadiens inscrits au Canada en ayant recours à une recherche fondamentale et à une analyse du crédit. Le Fonds n'aura pas recours à un effet de levier. Le Fonds peut investir (au moment de l'achat) jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2025, le Fonds a généré des rendements de 3,97 % pour la série A et de 4,27 % pour la série F. L'indice d'actions privilégiées S&P/TSX a augmenté de 7,3 % au cours de la même période.

Au 30 juin 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 90,6 M$, comparativement à 78,8 M$ au début de la période. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 10,3 M$ au cours de la période.

La Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine se sont appuyées sur la stabilité des données sur l'emploi et l'inflation pour justifier le maintien d'un taux de financement à un jour stable au deuxième trimestre (la Banque du Canada ayant réduit son taux une seule fois au premier trimestre). Les États-Unis ont déclenché une guerre tarifaire contre presque tous les pays avec lesquels ils font du commerce, ce qui a causé de la volatilité en raison des craintes à l'égard de l'inflation et d'une possible récession mondiale. Le président américain Donald Trump a rapidement reporté l'entrée en vigueur de bon nombre des mesures tarifaires annoncées dans l'espoir de conclure des ententes plus favorables pour les États-Unis avant l'échéance du 9 juillet. Les rendements des obligations ont fluctué tout au long du premier semestre, y compris le rendement des obligations à 5 ans en $ CA, qui se chiffrait à 2,98 % en début d'année pour finalement s'établir à 2,95 % à la fin juin.

Les conditions favorables de l'offre et de la demande ont continué d'alimenter la bonne performance du marché des actions privilégiées, essentiellement comme c'était le cas en 2024; en effet, les rachats d'actions privilégiées se sont chiffrés à environ 3,45 G$ pour le premier semestre de 2025, et des rachats additionnels de 1,5 G$ sont attendus d'ici la fin de l'année. Les rachats bancaires ont continué de refléter les attentes, mais les rachats de certains titres à notation moyenne (p. ex., Fairfax, Brookfield Infrastructure, Cenovus Energy) ont surpris le marché.

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Les actions privilégiées devraient continuer d'offrir de bons rendements au second semestre de 2025 (toutes choses étant égales par ailleurs), et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, les marchés comprennent maintenant mieux les politiques tarifaires américaines, et les données économiques sont demeurées stables. Ensuite, le rendement des obligations à 5 ans en $ CA se maintient à un niveau attrayant entre 2,75 % et 2,95 %, ce qui pourrait donner lieu à des rendements intéressants à la suite des prochains rajustements. Enfin, les contraintes d'approvisionnement continuent de soutenir le rendement, puisque le produit des rachats d'actions privilégiées est réinvesti dans le marché secondaire. Au deuxième trimestre, la position en équivalents de trésorerie du Fonds a été réduite, passant de 25 % à environ 7 % à la fin juin.

Le Fonds a augmenté sa pondération en titres plus défensifs, comme les billets à taux rajustable présentant des écarts et des taux de dividendes élevés sur le marché des actions privilégiées hors cote à 1 000 $ ainsi que les billets avec remboursement de capital à recours limité, faisant passer cette pondération de 26,4 % au début de la période à 44 % à la fin juin.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Il n'y a eu aucun changement dans la composition du comité d'examen indépendant du Fonds.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 388 561 $ (TVH incluse) pour la période close le 30 juin 2025 (30 juin 2024 – 355 132 $).

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le gestionnaire a payé 175 664 $ (TVH incluse) au gestionnaire de portefeuille pour la période close le 30 juin 2025 (30 juin 2024 – 161 231 $).

Le gestionnaire s'est appuyé, ou pourrait s'appuyer, sur des instructions permanentes du comité d'examen indépendant à l'égard de titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques au comité d'examen indépendant conformément au Règlement 81-107.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Faits saillants financiers

Série A

Période close le	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part[1]						
Actif net au début	9,16 $	7,80 $	7,57 $	9,67 $	7,84 $	8,33 $
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,26	0,48	0,44	0,42	0,42	0,41
Total des charges	(0,07)	(0,13)	(0,12)	(0,13)	(0,14)	(0,11)
Profits (pertes) réalisés	0,32	0,62	(0,97)	(0,32)	1,08	(1,29)
Profits (pertes) latents	(0,14)	0,81	1,20	(1,77)	0,84	0,64
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation[2]	**0,37 $**	**1,78 $**	**0,55 $**	**(1,80) $**	**2,20 $**	**(0,35) $**
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– $	(0,04) $	(0,01) $	– $	– $	– $
À partir des dividendes	(0,22)	(0,33)	(0,33)	(0,30)	(0,24)	(0,34)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,05)	–	–	(0,08)	–
Total des distributions[2, 3]	**(0,22) $**	**(0,42) $**	**(0,34) $**	**(0,30) $**	**(0,32) $**	**(0,34) $**
Actif net à la fin[2, 3]	**9,29 $**	**9,16 $**	**7,80 $**	**7,57 $**	**9,67 $**	**7,84 $**
Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative[4]	14 450 785 $	12 251 057 $	11 093 819 $	12 818 292 $	19 517 906 $	17 676 754 $
Parts en circulation	1 554 980	1 338 140	1 421 796	1 693 176	2 018 179	2 254 836
Ratio des frais de gestion[5]	1,51 %	1,52 %	1,53 %	1,49 %	1,52 %	1,56 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	1,51	1,52	1,53	1,49	1,52	1,56
Taux de rotation des titres en portefeuille[6]	75,5	99,3	109,8	82,1	121,8	157,7
Ratio des frais d'opération[7]	0,11	0,27	0,34	0,24	0,43	0,60
Valeur liquidative par part, à la fin	9,29 $	9,16 $	7,80 $	7,57 $	9,67 $	7,84 $

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Slater Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Série F

Période close le	30 juin 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif net par part[1]						
Actif net au début	9,36 $	7,95 $	7,70 $	9,80 $	7,92 $	8,38 $
Activités d'exploitation :						
Total des produits	0,25	0,50	0,45	0,42	0,42	0,43
Total des charges	(0,04)	(0,08)	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,07)
Profits (pertes) réalisés	0,33	0,65	(0,96)	(0,27)	1,07	(1,24)
Profits (pertes) latents	(0,13)	0,77	1,20	(1,88)	0,68	0,71
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation[2]	**0,41 $**	**1,84 $**	**0,62 $**	**(1,81) $**	**2,08 $**	**(0,17) $**
Distributions :						
À partir du revenu (excluant les dividendes)	– $	(0,04) $	(0,01) $	– $	– $	– $
À partir des dividendes	(0,23)	(0,34)	(0,36)	(0,32)	(0,24)	(0,36)
À partir des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	(0,05)	–	–	(0,10)	–
Total des distributions[2, 3]	**(0,23) $**	**(0,43) $**	**(0,37) $**	**(0,32) $**	**(0,34) $**	**(0,36) $**
Actif net à la fin[2, 3]	**9,53 $**	**9,36 $**	**7,95 $**	**7,70 $**	**9,80 $**	**7,92 $**

Ratios et données supplémentaires						
Valeur liquidative[4]	76 172 759 $	66 592 142 $	51 598 167 $	51 316 465 $	78 535 564 $	47 850 514 $
Parts en circulation	7 995 283	7 110 955	6 489 051	6 661 345	8 011 843	6 043 971
Ratio des frais de gestion[5]	0,95 %	0,95 %	0,94 %	0,92 %	0,96 %	0,99 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge	0,95	0,95	0,94	0,92	0,96	0,99
Taux de rotation des titres en portefeuille[6]	75,5	99,3	109,8	82,1	121,8	157,7
Ratio des frais d'opération[7]	0,11	0,27	0,34	0,24	0,43	0,60
Valeur liquidative par part, à la fin	9,53 $	9,36 $	7,95 $	7,70 $	9,80 $	7,92 $

Notes

1. Les données sont tirées des états financiers semestriels non audités et/ou des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Frais de gestion

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,25 % par an pour les parts de série A et de 0,75 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 0,50 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 40 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujetti le 30 décembre 2014. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Rendements annuels

Série A

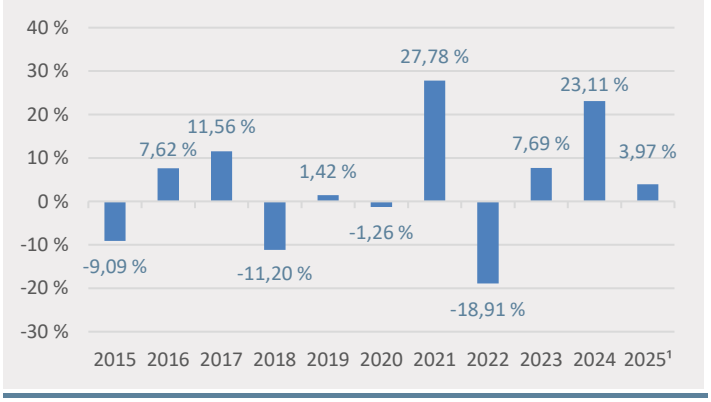

Série F

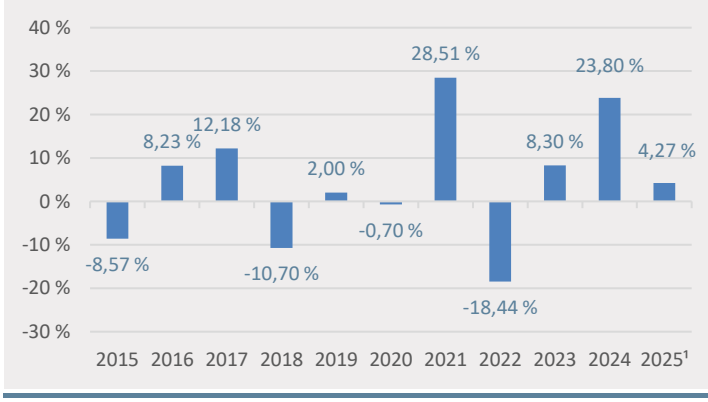

1. Pour la période allant du 1er janvier au 30 juin.

Fonds de dividendes d’actions privilégiées Slater Lysander

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds au 30 juin 2025

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux placements	% de la valeur liquidative	
Groupe Banque TD	9,8	%
Enbridge Inc.	9,5	
Banque de Montréal	9,4	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	8,0	
Banque Royale du Canada	7,7	
Gouvernement du Canada (titres de créance)	6,2	
La Banque de Nouvelle-Écosse (titres de créance)	4,8	
Financière Sun Life inc.	4,6	
Corporation TC Énergie	3,8	
Société Financière Manuvie	3,7	
Great-West Lifeco Inc.	3,1	
Corporation Financière Power	3,0	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9	
Pembina Pipeline Corp.	2,6	
BMO échelonné actions privilégiées I	2,5	
Emera Inc.	2,1	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	2,1	
iA Société financière inc. (titres de créance)	2,0	
Capital Power Corporation	1,9	
Canadian Utilities Ltd.	1,8	
Banque Royale du Canada (titres de créance)	1,6	
TransAlta Corp.	1,3	
Banque Canadienne Impériale de Commerce (titres de créance)	1,2	
Brookfield Corp.	1,1	
Fortis Inc.	1,0	
Total	**97,7**	**%**

Composition de l’actif	% de la valeur liquidative	
Titres à revenu fixe canadiens	15,9	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9	
Autres actifs moins les passifs	0,6	
Actions privilégiées	80,6	
Total	**100,0**	**%**

Composition sectorielle		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,9	%
Services de communications	1,1	
Produits de consommation courante	0,4	
Énergie	15,8	
Services financiers	64,6	
Secteur gouvernemental	6,2	
Autres actifs moins les passifs	0,6	
Services publics	8,4	
Total	**100,0**	**%**

3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

® Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited